

CONTRAT 1576
N/REF : 3/08/2025 0H45 C:001127 I:00755
V/REF : Contrat N°001576 du 12/08/2025

**Sté HERMIDIS
SUPER U
RUE DE RENNES
LA MUSSE
35590 L'HERMITAGE**

IMMEUBLE : SUPER U ET DRIVE
RUE DE RENNES
LA MUSSE
35590 L'HERMITAGE

Rennes, le 24 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : SUPER U L'HERMITAGE - SEPARATEUR SITUÉ DERRIERE LE BASSIN D'ORAGE
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. L. FRIN

INTERVENTION DU 17/09
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE ECREMAGE DU SEPARATEUR HYDROCARBURE PARKING
CONTROLE DU FLOTTEUR
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE AGRÉE
REPLI DU MATERIEL

1 FOIS/AN

OBSERVATION :
LES DECHETS POMPES DURANT L'INTERVENTION SERONT EVACUES EN CENTRE DE
TRAITEMENT AGREE ET FACTURES EN SUS DE L'INTERVENTION AU PRIX DE :
- LES DECHETS LIQUIDES HYDROCARBURES : 280,00 EUROS HT / T(S)

FACTURATION : :
la redevance sera facturée par 1 fois l'an a l'issue de chaque intervention et
payable a 45j réception de facture.

Prix de base du contrat : 239,50

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Pompage écrémage séparateur hydro	1/AN	239,50	239,50
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	T(s) déchets liquide hydrocarb.traité		280,00	280,00

TOTAL H.T.	519,50
T.V.A. a 20,00%	103,90
TOTAL T.T.C.En EURO	623,40

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.